

M. WOODSWORTH: Si la conscription des personnes devait avoir lieu, elle devrait suivre la conscription de la richesse. Il ne faudrait pas laisser les choses aussi vagues que les a laissées cette récente résolution, très curieuse, que la législature ontarienne a adoptée. Je veux dire que la conscription devrait frapper toutes les fortunes, les comptes bancaires, les placements, les industries, les mines, et le reste. Il est écrit: "L'homme conservera sa vie au prix de tout ce qu'il possède", mais nous avons demandé à nos soldats d'aller au front lors de la dernière guerre, nous leur avons donné \$1.10 par jour pour risquer leur vie, pendant que d'autres Canadiens sont restés ici et ont encaissé des profits excessifs. La chose ne devrait jamais se répéter.

M. MARTIN: Le Gouvernement y verra.

M. WOODSWORTH: Je n'en suis pas sûr. Il débute assez mal.

Des milliers de Canadiens se rendent de plus en plus compte de la futilité et de l'atrocité des guerres. Les guerres ne règlent rien, elles ruinent les vainqueurs comme les vaincus.

M. McLEAN (Melfort): Pourtant l'honorable député voudrait déclarer une guerre économique à l'Allemagne.

M. WOODSWORTH: Un honorable député prétend que je voudrais déclarer une guerre économique. Je n'ai pas visé l'Allemagne. J'ai dit que nous devrions frapper d'une surtaxe les importations d'Allemagne et que nous devrions refuser de lui vendre du matériel de guerre. Si l'honorable député désire déclarer en temps et lieu que cette politique est répréhensible, je pense que la population lui en saura gré.

M. McLEAN (Melfort): Je le ferai incontinent. L'honorable député vient certainement de demander de déclarer une guerre économique à l'Allemagne.

M. HEAPS: L'honorable député proteste-t-il?

M. WOODSWORTH: Je cherche à établir que la population est de plus en plus convaincue de l'absolue futilité des guerres et que les armements n'offrent aucune protection contre la guerre. Même à cette heure tardive il faudrait trouver d'autres moyens. Je voudrais que le plus grand nombre de nations possible, y compris les Etats-Unis, naturellement, agissent collectivement en faveur de la paix. L'heure est tardive sans doute, mais je voudrais que le Canada, tout petit Etat que nous sommes, exerce son influence en faveur du rétablissement d'un organisme du genre de la Société des Nations.

Je désire profiter de l'occasion pour faire connaître l'attitude de la Fédération du commonwealth coopératif sur la politique étrangère, telle qu'elle a été adoptée lors de la convention nationale de juillet 1938.

Etablir une politique étrangère sur les objectifs et principes suivants:

a) Le Canada doit se libérer de ses engagements actuels fondés sur l'idée que le Canada est une colonie plutôt qu'une nation libre et autonome, position qui le placerait sur un état de guerre chaque fois qu'une autre nation du commonwealth serait en guerre. Actuellement, en plus de liens juridiques avec l'Empire non encore nettement définis, la garantie à la Grande-Bretagne de bases navales et la coopération dans la préparation à la guerre ont rendu toute participation active inéluçable.

Tant que ces conditions subsisteront, la promesse maintes fois réitérée du Gouvernement à l'effet que le Parlement prendra les décisions s'avère futile. Le Canada devrait affirmer son droit à la liberté d'action en cas de guerre, quelle que puisse être la nation belligérente. La Fédération du commonwealth coopératif demande donc de recourir immédiatement à tous les moyens nécessaires pour s'assurer cette liberté d'action.

b) La Fédération du commonwealth fédératif souligne de plus que la fabrication massive d'armes au Canada affecte si essentiellement notre politique étrangère qu'elle devrait être strictement régie par le Parlement sans rien abandonner à l'initiative privée.

Pour que le Canada ne soit pas entraîné dans ces complications qui conduisent à la guerre et pour empêcher les profits excessifs dans la fabrication des armements nous préconisons la nationalisation de la fabrication des armes, des munitions et du matériel de guerre.

c) La Fédération du commonwealth coopératif croit que la guerre n'est pas inévitable, même de ce temps-ci, et qu'une véritable action concertée en vue de la paix peut encore arrêter cette course précipitée vers la guerre. La Fédération du commonwealth coopératif prie instamment le Canada d'appuyer, tout en y apportant sa collaboration, toute initiative collective en vue d'empêcher la guerre et d'assurer le règlement pacifique des conflits actuels.

d) Au cas où cette action collective échouerait et où la guerre se déclarerait, la Fédération du commonwealth coopératif croit que la décision à prendre sur notre participation doit être fondée sur la détermination de tenir le Canada en dehors de toute guerre qui a pour véritable objet la défense des intérêts de l'Empire, nous rendant compte du fait qu'à l'avenir comme dans le passé on s'emploiera à nous représenter les guerres pour la défense de l'Empire sous des couleurs acceptables au grand public.

J'aimerais dire quelques mots sur le droit du Canada de déterminer sa propre politique extérieure. C'est à peu près le sens d'un projet de résolution inscrit au *Feuilleton* depuis le commencement de la session mais dont la Chambre ne sera pas saisie. Le principe fondamental en est le même que celui du bill n° 16 inscrit au nom de l'honorable représentant de Selkirk (M. Thorson). Ce point de vue a déjà été discuté par le premier ministre. Mon point de vue est brièvement exposé, je crois, dans le projet de résolution inscrit au *Feuilleton* et dont voici le texte: